

14 juillet 2009

Rubriques:

- Actualités
- Résidence
- Artistes
- Salon 2008
- Salons passés
- L'association
 - Campagn'ART
 - A.C.A
 - Contact
 - Inscriptions**
 - Livre d'or
 - Liens divers

- Modalités
- Postuler

- Livre d'Or**
- Réduc Impôts
- Plein phare
- Plan du site

Sponsors



Liens Amis

Saint-Martin
La Brasserie des Arts
Photo-Club Mirandais
Basket Club Mirandais
Jean de la Fontaine
Rieux Immobilier
LesProducteurs
Gersois.Com
Metal-Création

Professionnels



Hébergement

Réalisation
Conception
Hosting par
J.R. Vidaud

Wikipedia



Accueil » L'association » Inscriptions

Modalités

La participation au salon est à ce jour **gratuite** pour les professionnels qui reversent 10% de leurs ventes à l'organisateur (l'ACA). Pour les amateurs, aucun pourcentage n'est demandé mais un droit d'accrochage fixé à 10 euros par participant est à payer.

Tout artiste **professionnel** peut faire acte de candidature pour exposer ses oeuvres lors du Salon d'Art qui se déroulera en **Octobre 2009** à Saint-Martin.

Les organisateurs du salon sont seuls juges pour accepter ou décliner une candidature.

Les oeuvres présentées doivent être des créations originales. Les artistes professionnels sélectionnés s'engagent à reverser 10% du montant des ventes effectuées ou des commandes prises pendant le Salon à l'A.C.A. (Association Communale d'Animation).

Tout artiste sélectionné doit présenter de **trois à cinq** oeuvres avec pour chacune d'elles, un descriptif (dimensions, matière, éventuellement titre, etc.). Ces informations doivent être transmises aux organisateurs du salon **un mois** avant le début de la manifestation, faute de quoi les oeuvres ne pourront être, ni sur le catalogue, ni sur le site internet du Salon.

Une note détaillée sur l'organisation sera transmise aux artistes sélectionnés deux mois avant le salon pour leur permettre de prendre toutes dispositions utiles à une bonne exposition de leurs oeuvres. La garde des oeuvres sur les lieux de l'exposition sera assurée par l'association. A noter que les organisateurs ne sont que de simples détenteurs à titre précaire des oeuvres reçues et non dépositaires au sens du code civil. Une assurance est souscrite par l'A.C.A. (Association Communale d'Animation) pour couvrir d'éventuels dommages aux oeuvres.

L'artiste sélectionné sera visible sur le site Internet du salon (plus de 10000 visites/mois). Il disposera d'un espace qui lui sera propre et dans lequel seront placées des photos de ses oeuvres ainsi que son CV ou les informations qu'il voudra bien transmettre aux organisateurs. De plus, des liens vers son site Internet seront publiés et son adresse email permettra aux organisateurs du salon de lui transmettre toute demande émanant de visiteurs.

Postuler

Remplissez le formulaire ci-dessous pour exposer au Salon **2009**. Attention, seuls les artistes professionnels sont admis. Pour les **non-professionnels** vous pouvez tenter votre chance en utilisant le formulaire de contact en nous expliquant ce que vous faites et surtout en nous indiquant comment voir vos oeuvres (site internet par exemple).

Remplissez ce formulaire pour pouvoir exposer au Salon **2009**. Merci !

Nom :	<input type="text" value="Borneyvski"/>	Prénom :	<input type="text" value="Olivier"/>
Adresse :	<input type="text" value="7 route de Laillé"/>		
Code postal :	<input type="text" value="35131"/>	Ville :	<input type="text" value="PONT PÉAN"/>
Pays :	<input type="text" value="france"/>	Téléphone :	<input type="text" value="0681022105"/>
Adresse email :	<input type="text" value="contact@non-objet.org"/>	Spécialité :	<input type="text" value="Autre"/>

Indiquez-nous rapidement ci-dessous qui vous êtes, ce que vous faites et où vos oeuvres sont visibles. Si nous ne pouvons voir vos oeuvres sur Internet, vous devrez nous envoyer quelques photos par email à salondart@astarac.fr.

<

OLIVIER BORNEYVSKI
7, route de Laillé
35131 PONT PEAN
www.non-objet.org
contact@non-objet.org

Madame, Monsieur
Ce courrier est une oeuvre d'art versée au catalogue du non-objet "Non-salons" sous le numéro:
Pièce nsa11-A/juillet/2009

News

03/07 - Invitation au vernissage de Lorène PEREZ à Biarritz
 Tous les membres de Campagn'ART sont cordialement invités au vernissage de l'exposition des oeuvres ...

01/07 - A l'âne bleu vernissage
 mercredi 8 juillet à partir de 19 heures.
ANNE KURKDJIAN

25/06 - Représentation théâtrale
 Trois représentations ont permis à la troupe intercommunale de Campagn'ART de se confronter au ...

22/06 - Expo Photos
 A l'occasion de la marche annuelle du dernier dimanche d'août, nous vous proposons d'exposer les ...

25/05 - Théâtre
Les 13 et 14 juin :
Théâtre au village.

La troupe éclectique d'Arnaud Aubadie qui ...

19/05 - Modele vivant
Cours de modèle vivant vendredi 22 mai, de 9H30 à 17H.
Dessin/modelage, le matin.

18/05 - Journée Goûts et Couleurs
 Le beau temps était de la partie pour cette journée festive organisée autour d'une séance de ...

13/05 - cours de dessin
Cours de dessin de Bernard ce jeudi 14 mai. N'oubliez pas d'apporter les travaux de l'année pour ...

Visite Virtuelle 2008



Les informations transmises sont exclusivement utilisées par le Salon d'Art. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi informatique et liberté). Pour l'exercer, adressez-vous par courrier à : Association Communale d'Animation - Salon d'Art - Madame Annie Jardel - 32300 Saint-Martin

[» Livre d'or](#)